

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2015

Délibération n° D-2015-245

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/06/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 06/07/2015

Acquisition d'une parcelle de terrain - Aménagement de la rue
de la Mirandelle - Demande d'ouverture des enquêtes
conjointes d'utilité publique et parcellaire

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

**Acquisition d'une parcelle de terrain - Aménagement
de la rue de la Mirandelle - Demande d'ouverture des
enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Le projet d'aménagement de la rue de la Mirandelle s'inscrit dans un secteur de la Ville en développement prévu par le Plan Local d'Urbanisme. La rue de la Mirandelle, à peine plus large qu'un chemin rural, impose aux véhicules des difficultés de croisement. En son état actuel, elle ne comporte pas par ailleurs de trottoir.

L'urbanisation progressive le long de cette rue a nécessité de développer la viabilisation des terrains avec l'installation des réseaux ou la rénovation de ceux-ci (assainissement, gaz, eau, éclairage public), ainsi que l'aménagement d'espaces publics. Le projet d'aménagement de la voie s'étend, dans un premier temps, du groupe scolaire de la Mirandelle jusqu'au n°62 de la rue.

Les objectifs d'amélioration qualitative des circulations tant automobile que celle des piétons impliquent la sécurisation d'un cheminement spécifique vers l'équipement scolaire ; ils nécessitent de se porter acquéreur des emprises figurant en Emplacement Réservé au PLU, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation.

Considérant que la quasi-totalité des emprises nécessaires pour l'aménagement de la rue l'ont été à l'amiable ;

Considérant par ailleurs que seule une emprise fait défaut à ce jour, qu'elle se situe au milieu du tracé et revêt un caractère indispensable pour la cohérence du projet ;

Vu les négociations amiables demeurées infructueuses ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- poursuivre par voie amiable ou par voie d'expropriation l'acquisition de la partie de parcelle KL n°269 correspondant à l'emprise de l'Emplacement Réservé n°445 du PLU, dans le cadre des crédits inscrits au budget ;

- solliciter la prescription de Monsieur le Préfet des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire pour cette opération.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT